



Proposition de stage de fin d'études (6 mois)

Gouvernance économique et territoriale des enjeux relatifs à la protection des milieux aquatiques

Contexte et objectifs :

La protection et la restauration des milieux aquatiques constitue aujourd'hui un enjeu important du développement durable et de la régulation de l'érosion de la biodiversité à l'échelle des territoires, face aux différentes pressions auxquelles ces milieux sont soumis (aménagement et urbanisation, pratiques agricoles, etc.). Cette ambition appelle l'articulation de pratiques socio-économiques, de politiques territoriales et d'outils de gestion de l'eau et des milieux. Elle s'inscrit tout particulièrement dans une maîtrise des usages de la ressource foncière et dans une capacité des territoires à mettre en œuvre une gouvernance des milieux aquatiques au bénéfice de leur protection et de leur restauration.

Si les outils de maîtrise foncière sont bien identifiés et opérationnalisés, l'évolution des cadres réglementaires et administratifs dans le domaine de l'eau, de la biodiversité et de l'aménagement, inscrit la construction de l'action foncière dans un jeu de plus en plus complexe d'acteurs porteurs de compétences juridiques (collectivités territoriales, groupements de communes, agences de l'eau notamment), et d'acteurs détenteurs de droits fonciers (propriétaires, locataires notamment agriculteurs, usagers). L'élaboration d'une gouvernance territoriale foncière repose alors sur des «dispositifs fonciers» qui intègrent des politiques foncières et réglementaires des usages des sols, des modalités d'acquisition et de conventionnement qui relèvent le plus souvent du domaine privé mais impliquent aussi des interventions de l'acteur public sur le marché foncier. Quelles sont les formes en émergence en matière de dispositifs fonciers ? Comment se renouvellent les relations entre propriétaires et usagers lors d'actions foncières impliquant la protection des milieux aquatiques, en particulier par les formes contractuelles ou associatives qui émergent (telles que les baux ruraux à clauses environnementales, conventions de gestion, association foncière) ?

Objectifs du stage :

Ce stage s'inscrit dans le projet de recherche FUSEAU (*Le Foncier et ses Usages comme Socle de la construction collective de la protection des ressources et des milieux Aquatiques*, financé par l'Agence Française pour la Biodiversité). Il s'intéressera aux formes innovantes de gouvernance foncière qui se mettent en place à l'échelle des territoires et les changements qu'elles génèrent. Il visera d'autre part à la caractérisation de l'évolution du rapport entre propriétaires et usagers du foncier. Le cadre d'analyse privilégié sera celui de l'économie institutionnelle sur le changement institutionnel et organisationnel.

Ce stage s'inscrit dans un travail de terrain important situé dans la région urbaine grenobloise (RUG) (région Auvergne Rhône-Alpes). La RUG est soumise à une forte pression urbaine de fond de vallée qui gagne les contreforts des massifs entourant Grenoble (développement des infrastructures économiques et de transport, développement résidentiel). Une attention sera plus particulièrement portée à la partie ouest de la RUG, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Ce secteur est marqué par des enjeux de préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau : Contrat de Milieu ; préservation des zones humides ; opérations de compensation écologique sur des Espaces Naturels Sensibles (zones humides).

Proposition de déroulé du stage

Sur le plan méthodologique, il s'agira dans un premier temps de :

- Réaliser un travail bibliographique visant à croiser trois champs de littérature thématique (gestion des zones humides, gestion du foncier agricole, et gouvernance territoriale intégrée des ressources).
- Construire une grille d'analyse à partir des courants de l'économie institutionnelle ou de la socio-économie (D. North, E. Ostrom, économie des conventions, etc.)

Ce cadre d'analyse permettra la mise en place d'une analyse empirique composée de quatre étapes :

- Recensement des « dispositifs fonciers » de préservation et restauration des milieux aquatiques (zones humides, zones de captage d'eau potable, etc.) présent sur le territoire du pays voironnais et sélection de cas d'étude en fonction de leur caractère innovant (une attention particulière sera portée la question de la compensation)
- Analyse des processus de construction et des modalités de gouvernance de ces « dispositifs fonciers » : registres d'actions des acteurs impliqués dans le jeu foncier, rapport de force locaux, mécanismes de coordinations.
- Analyse de l'impact de l'émergence de ces « dispositifs fonciers » sur les formes innovantes (ou pas) de la relation propriété-usage du foncier agricole (baux ruraux à clauses environnementales, conventions de gestion, associations foncières, etc.).
- Identification des leviers d'actions / facteurs de blocages à prendre en compte dans les processus de construction d'une gouvernance intégrée de la ressource en eau.

Compétences et aptitudes recherchées :

- Etudiant(e) en fin de cursus d'école d'ingénieur ou de M2 en économie, géographie ou aménagement.
- Permis B requis

Encadrement et informations complémentaires :

Le(la) stagiaire peut être accueilli(e) à Grenoble au sein d'Istrea unité développement des territoires montagnards. Il(elle) disposera des conditions matérielles nécessaires au bon déroulement du stage (bureau, ordinateur et ligne téléphonique). Il(elle) pourra utiliser les ressources scientifiques de l'unité (accès en ligne aux revues, documentation, sources de données, outils cartographiques, etc.).

- Début du stage : 1^{er} trimestre 2019
- Lieu d'accueil du stagiaire : Irstea, Grenoble
- Gratification à hauteur de la base légale + accès à la restauration universitaire + indemnités pour les frais de déplacement

Responsable

Jean-François Ruault, Université Grenoble Alpes, Irstea, UR DTGR
jean-francois.ruault@irstea.fr

Nathalie Bertrand, Université Grenoble Alpes, Irstea, UR DTGR
nathalie.bertrand@irstea.fr

Date de fin de réception des candidatures : 28 février 2019

⇒ Voir bibliographie en annexe

Annexe : bibliographie :

- Bertrand N, (dir.) 2013, Terres agricoles périurbaines, une gouvernance foncière en construction, éditions Quae, 250 p.
- Boschet, C., Rambonilaza, T. 2017, "Collaborative environmental governance and transaction costs in partnerships: Evidence from a social network approach to water management in France", Journal of Environmental Planning and Management" 10 Mar 2017, p.. 105-123.
- Gourdin N., Bertrand N., Doussan I., 2011, L'écologisation des baux ruraux au service d'une politique agro-environnementale décentralisée, Projet AMEN, Région Rhône-Alpes, Région Auvergne, Série Les Focus PSDR3.
- Guéringer A., Duron E., 2014, « Caractériser la propriété foncière sur un territoire : l'identification de « profils » de propriétaires pour une meilleure adaptation de l'action publique et collective », Sciences Eaux Territoires n°13, 2014, pp 6-11
- Gueringer, A., Hamdouch A., Wallet F. 2016. "Foncier et développement des territoires ruraux et périurbains en France." Revue d'Économie Régionale & Urbaine Octobr(4): 693.
- Leger C., Bertrand N., Guéringer A., 2015. Les opérations de portage foncier pour préserver l'usage agricole. Sciences Eaux et Territoires, n° 17, p. 66-71
- Lin, J Y., 1989, An Economic Theory of Institutional change: Induced and Imposed Change, Cato Journal, vol. 9, n°1 (Spring/Summer 1989), p. 1-33.
- Muller P., 2005, Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique, structures, acteurs et cadres cognitifs, Revue française de science politique, vol. 55, n°1, février, p. 155-187.
- North, D. C., 1990, Institutions, institutional change and economic performance, Cambridge university press.
- Ostrom E., 1990, Governing the commons, New York: Cambridge University Press.
- Souchard N, 2011, « Mobilisations de la société civile sur les terres périurbaines : intégration ou extension des enjeux de la nature ? Approche comparée de vallées rhône-alpines et de façades littorales », intervention au colloque de l'ASRDLF, 6, 7 et 8 juillet, Martinique. Thelen K., 2003, Comment les institutions évoluent : perspectives de l'analyse comparative historique, L'année de la régulation, n°7, p.13-43.